

Intervention de Pierre- Alain Muet
Assemblée nationale- lundi 13 février 2012
Collectif budgétaire pour 2012- Motion de rejet préalable

M. le président. J'ai reçu de M. Jean-Marc Ayrault et des membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche une motion de rejet préalable déposée en application de l'article 91, alinéa 5, du règlement.

La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

M. Pierre-Alain Muet. Monsieur le président, monsieur le ministre, monsieur le président de la commission des affaires sociales, monsieur le rapporteur général, mes chers collègues, sans doute avons-nous commencé l'examen du dernier collectif de la législature, mais je n'en suis pas sûr.

M. Gilles Carrez, rapporteur général. Qui sait ? (*Sourires.*)

...

M. Pierre-Alain Muet. En tout cas, nous ne pouvons pas aborder ce collectif sans revenir sur les cinq années qui ont conduit notre pays dans la situation calamiteuse où il se trouve.

...Avec ce collectif budgétaire, dont les principales mesures concernent non plus cette législature, mais la prochaine, vous essayez de faire diversion, pour faire oublier l'écrasante responsabilité de votre gouvernement et du Président Sarkozy dans la situation catastrophique de notre économie. Nous n'aurons de cesse, pendant ce débat, comme pendant la campagne, de vous ramener à votre bilan.

Ce collectif budgétaire, dont la principale mesure est la hausse de la TVA, est une sorte de plan de rigueur. J'ai bien entendu Mme la ministre du budget dire que ce n'en est pas un, puisqu'il ne réduit pas les déficits. C'est donc pire : les mesures qui sont prises sont neutres pour le déficit, mais profondément dépressives pour la croissance économique. Cela a donc tout l'effet d'un plan de rigueur, sans même en avoir l'avantage – la réduction du déficit. Mais heureusement, dans trois mois, les élections permettront sans doute d'éviter cette erreur.

Je vais commencer par votre bilan. Il se résume en quelques mots : une explosion de la dette, une explosion du chômage, un déficit extérieur abyssal qui n'a cessé de se creuser à partir de 2003 alors que la France était en excédent avant cette date, et un pouvoir d'achat du revenu par ménage qui, pour la première fois depuis un quart de siècle, aura baissé en moyenne pendant ces cinq années.

En dix ans, la dette aura doublé. En dix ans, vous aurez accumulé autant de dettes que tous les gouvernements qui vous ont précédés dans l'histoire. De cet endettement, Nicolas Sarkozy porte une responsabilité écrasante, lui qui, dès le début de la législature, a engagé notre pays sur la voie des déficits.

Le 21 septembre 2007, en visite en Corse, François Fillon déclarait : « Je suis à la tête d'un État qui est en situation de faillite sur le plan financier. [...] Je suis à la tête d'un État qui n'a jamais voté un budget en équilibre depuis vingt-cinq ans. Ça ne peut pas durer. » Qu'avait fait ce même Premier ministre deux mois plus tôt, en juillet 2007 ? Alors même que la loi de règlement pour 2006 et le débat d'orientation budgétaire pour 2008 avaient montré que notre pays était dans une situation de déficit important, il avait fait voter par sa majorité un paquet fiscal de 13,7 milliards d'euros – c'était la prévision à l'époque –, aggravant de ce même montant le déficit de notre pays. Et qu'allait

faire ce même Premier ministre quelques mois plus tard ? Il allait faire voter un budget pour 2008 maintenant le déficit au même niveau que l'année précédente, alors que tous les pays européens votaient des budgets en réduction. On devait s'apercevoir, dans la loi de règlement qui suivit, que le déficit n'était pas, comme prévu, de 2,3 %, mais de 3,3 % : il était donc excessif.

C'est ce début de mandature qui est à l'origine de la dégradation profonde de notre dette, car il était évident que, après une longue période de croissance – de 2002 au début de 2008, le monde a connu sa période de plus forte croissance, plus de 5 % par an –, il fallait réduire les déficits. C'était d'ailleurs la conclusion de nombreuses interventions dans cette assemblée. Je me souviens pour ma part, lors du débat d'orientation budgétaire de la mi-juillet 2007, avoir dit : « En privilégiant, dès le début de la législature, les cadeaux fiscaux au détriment d'une réduction rapide de la dette et des déficits [...], vous courez le risque d'être incapables de faire face à un éventuel ralentissement de l'activité économique mondiale ou européenne. » Je n'étais pas le seul à le dire : une partie du débat de la campagne avait porté sur la nécessité de réduire les déficits.

Si la crise internationale a sa part dans les difficultés de notre pays, l'explosion de la dette et celle du chômage sont très largement la conséquence des politiques qui se sont succédé depuis dix ans et des mesures prises au début du quinquennat Sarkozy. En dix ans de majorité de droite, la dette est passée d'un peu moins de 900 milliards à l'été 2002, à 1 800 milliards à l'été 2012. Mais, plus que l'évolution en valeur, qui dépend notamment de l'inflation, c'est l'augmentation de la dette en pourcentage du PIB qui a un sens et qui mesure le poids réel de la dette publique dans l'économie. Or, en pourcentage du PIB, la dette de la France a doublé en un peu moins de vingt ans.

On a entendu M. le Premier ministre, M. François Baroin ou Mme Valérie Pécresse expliquer que l'État d'endettement de la France était le fruit de trente ans de politique de gauche ou de politique de droite. Cette affirmation mérite qu'on s'y arrête un peu.

En vingt ans, le déficit a doublé en pourcentage du PIB. Lorsque M. Balladur est arrivé aux affaires, au deuxième trimestre 1993, la dette de notre pays était exactement la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui : 42,8 % du PIB. Or, en quatre ans, les gouvernements Balladur et Juppé vont la porter, pour la première fois de notre histoire, au-delà de 60 % du PIB. En 1997, au deuxième trimestre, la dette avait déjà dépassé 60 % – 60,4 % précisément. Le gouvernement Jospin l'a ramené en cinq ans à 58,5 % du PIB. Après la réélection de M. Chirac, dès la fin de l'année 2002, la dette avait repassé la barre des 60 % du PIB, pour terminer à 65,7 % en 2007. C'est incontestablement avec Nicolas Sarkozy que sera franchi le triste record de plus de vingt points d'augmentation de la dette en cinq ans.

Un constat résulte de cette énumération.

M. Christian Vanneste. C'est que vous prenez la France pour une île !

M. Pierre-Alain Muet. Le doublement de la dette en pourcentage du PIB, en un peu moins de vingt ans, ne résulte que de gouvernements de droite. Autrement dit, mes chers collègues, la dette, c'est la droite !

...Si l'on prend une période plus longue – trente ans –, la période qu'évoquait François Fillon dans son discours sur la faillite, le résultat n'est guère modifié. Depuis 1981, la gauche et la droite se sont à peu près partagé le pouvoir : près de quinze ans chacune. Au cours de cette période, la gauche n'a dépassé le critère de 3 % de déficit que trois années seulement sur les quinze où elle a gouverné ; la droite a dépassé ce critère douze années sur seize. Là encore, les déficits excessifs, ce n'est pas la gauche, c'est la droite !

Ma deuxième remarque, c'est que la crise n'est pas la principale responsable de l'endettement.

Sur les 140 milliards de déficit de l'année 2010, seuls 40 milliards, selon la Cour des comptes, résultaient de la crise, c'est-à-dire étaient, comme dit la Cour, de nature conjoncturelle. Le reste, 100 milliards, représentait un déficit structurel, c'est-à-dire celui que la France aurait eu si la croissance était restée égale à la croissance potentielle, autrement dit si la crise n'avait pas eu lieu.

Il suffit d'ailleurs de comparer notre situation à celle de nos voisins allemands pour réaliser que la crise n'est pas la principale cause des difficultés de notre pays.

En 2005, la France et l'Allemagne étaient toutes deux en déficit excessif : plus de 3 % du PIB. Mais, alors que l'Allemagne a profité de la période de croissance qui précédait la crise pour ramener son déficit à zéro en 2007 et 2008... la France l'a laissé dériver, abordant la crise en étant déjà en déficit excessif.

La suite en découle. L'Allemagne a autant souffert de la crise que la France, mais tout au long, elle a à peine dépassé la barre des 3 % de déficit. Aujourd'hui, elle est à 1 % quand nous sommes à 5,3 %. Cet écart résulte des politiques qui ont laissé dériver les déficits quand il fallait les réduire.

La dette publique aura augmenté de 350 milliards sous Jacques Chirac et de 550 milliards sous Nicolas Sarkozy. Vous allez m'objecter que ce dernier était Président quand est survenue la crise. Alors, soustrayons les déficits dus à la crise, lesquels sont, selon la Cour des comptes, de l'ordre de 40 milliards par an – au maximum. Enlevons, pendant quatre ans, 40 milliards de déficit : il reste plus de 400 milliards d'augmentation de la dette. Même sans la crise, Nicolas Sarkozy aurait battu un record d'augmentation de la dette. Voilà la réalité des chiffres !

Nicolas Sarkozy aura aussi battu un record en matière de chômage. Là encore, la comparaison avec l'Allemagne permet de relativiser l'effet de la crise. L'Allemagne, qui aborde avec pragmatisme la question du temps de travail, a utilisé tous les instruments à sa disposition pour empêcher la hausse du chômage. S'agissant de la réduction du temps de travail, je rappelle que la durée hebdomadaire moyenne du travail des salariés en France est de 38 heures en France et qu'elle n'est que de 35,5 heures en Allemagne. Surtout, les Allemands ont utilisé ce qu'ils appellent le *Kurzarbeit*, c'est-à-dire le chômage partiel, qui permet aux salariés de rester dans l'entreprise plutôt que de se retrouver au chômage.

La France, au contraire, s'est payé le luxe, dans cette crise, de subventionner les heures supplémentaires, ce qui n'avait déjà pas grand sens en 2007, mais est devenu une absurdité totale avec l'augmentation du chômage.

Résultat : alors que nos deux pays avaient le même taux de chômage à la veille de la crise, à l'été 2008 – 7,5 % en taux de chômage harmonisé –, le nôtre a atteint 9,8 % à la fin de 2011, contre 5,8 % pour l'Allemagne.

Il est donc possible de traverser la crise sans connaître une explosion du chômage. Si notre pays a connu une explosion du chômage, c'est que toutes vos politiques ont consisté à aggraver la situation dans ce domaine.

La stagnation de l'emploi conjuguée à la quasi-stagnation des salaires aura abouti à ce résultat que c'est le seul quinquennat depuis vingt-cinq ans à avoir connu une baisse du pouvoir d'achat des ménages individuels.

J'ai calculé à partir des données trimestrielles de l'INSEE l'évolution moyenne du pouvoir d'achat du revenu disponible, sous chaque gouvernement. Le pouvoir d'achat moyen d'un ménage augmentait de 0,9 % par an pendant le deuxième quinquennat Chirac, de 2,2 % par an sous la législature Jospin, de 0,3 % sous les gouvernements Balladur et Juppé, et de 1,1 % sous les gouvernements de gauche du second septennat Mitterrand. Un seul quinquennat aura conduit à une

baisse du pouvoir d'achat, c'est celui du Nicolas Sarkozy, durant lequel il aura baissé de 0,1 % par an en moyenne.

J'en viens à la compétitivité.

La France connaît aujourd'hui un déficit extérieur sans précédent – selon les instruments de mesure, il s'élève à 70 ou 75 milliards d'euros –, alors qu'elle enregistrait entre 1995 et 2002 des excédents compris entre 20 et 30 milliards d'euros. Si l'Allemagne a 150 milliards d'excédents et la France 75 milliards de déficit, ce n'est pas en raison du niveau des salaires – ils sont identiques dans les deux pays –, ni du temps de travail, puisque les Allemands travaillent moins longtemps que nous, mais d'une politique industrielle qui n'a jamais faibli.

L'absence de politique industrielle en France depuis dix ans laisse béantes les deux grandes faiblesses de notre industrie : tout d'abord, l'écart trop important entre les grandes entreprises, parfaitement insérées dans la mondialisation, et les petites et moyennes entreprises, peu présentes sur les marchés extérieurs ; ensuite, une gamme de produits trop peu sophistiquée, ne reposant pas suffisamment sur l'innovation, ce qui rend les exportateurs français, plus que d'autres, vulnérables aux variations de prix, donc du cours de l'euro, ou à l'évolution des coûts salariaux.

En un mot, le formidable déficit de compétitivité français est d'abord un déficit de stratégie industrielle. C'est pourtant la fausse piste de la TVA dite « sociale » que lance Nicolas Sarkozy à la veille des élections.

Comment le Premier ministre et vous-même, monsieur Baroin, pouvez-vous défendre cette mesure, alors que vous faisiez un tir de barrage contre ce projet quand Jean-François Copé l'a relancé en février 2011 ?

François Fillon faisait valoir qu'il était incohérent d'augmenter la TVA puisque l'Allemagne, après une augmentation de TVA de trois points, avait rattrapé le niveau français : 19 % en Allemagne, contre 19,6 % chez nous.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Je vous expliquerai cela tout à l'heure.

M. Pierre-Alain Muet. Vous disiez, monsieur Baroin, que, pour avoir un effet sur la compétitivité, il fallait une baisse massive des cotisations et une augmentation massive de la TVA, et vous parliez de cinq points. Vous ajoutiez qu'une telle mesure aurait un effet catastrophique sur la croissance parce que la consommation des ménages était encore, à l'époque, le principal moteur de la croissance.

Xavier Bertrand concluait : « Une hausse de la TVA pour tous les Français n'est certainement pas la solution pour abaisser le coût du travail ».

...Par quel mystère une mesure que vous jugiez inefficace quand elle était proposée par M. Copé serait devenue efficace quand elle est reprise par le Président de la République ? Et par quel mystère les craintes que vous aviez quant à son effet dépressif sur la consommation – il y a un an, monsieur Baroin, quand il y avait encore un peu de croissance – auraient-elles disparu en ce début d'année, où le pouvoir d'achat des ménages baisse ?

Instaurer une TVA sociale dans la conjoncture actuelle, c'est cumuler sept erreurs.

Premièrement, vous voulez alléger les cotisations patronales. Deux groupes de pays ont procédé à de telles mesures. Certains pays ont effectivement fait le transfert des cotisations patronales sur la TVA. Vous les avez abondamment cités, encore que l'Allemagne ne soit pas tout à fait dans cette configuration puisque la hausse de la TVA a surtout réussi à réduire son déficit. Le Danemark, quant

à lui, l'a fait. Mais ces pays n'ont pas mis en œuvre la stratégie appliquée progressivement en France, qui a consisté à alléger les cotisations sociales là où c'est le plus efficace, c'est-à-dire au voisinage du SMIC.

Dès lors que ces allègements ont eu lieu et qu'au niveau du salaire minimum, il n'y a pratiquement plus de cotisations patronales, cela n'a aucun sens de continuer une telle politique. L'effet sur l'emploi est quasiment inexistant. Quant à l'effet sur la compétitivité, je vais y venir.

Deuxièmement – et c'est la deuxième erreur –, faut-il, pour jouer sur la compétitivité, matraquer l'ensemble de la consommation des ménages pour renchérir des importations qui n'en représentent que 20 % ? L'idée selon laquelle ce seraient les importations qui paieraient la protection sociale française est absurde : c'est toujours le consommateur français qui paie la TVA. Si la TVA pouvait servir de droit de douane, cela se saurait. Et il est d'ailleurs probable que l'OMC s'en serait préoccupée.

Troisièmement, diminuer les cotisations patronales en reportant la charge sur la TVA, c'est, en réalité, faire baisser le salaire réel. J'ai en tête la présentation qu'a faite de ce sujet le président de la commission des finances.

Quand vous transférez des cotisations sur la TVA, la hausse de la TVA va évidemment faire augmenter les prix. Si les salaires ne suivent pas, il y aura une baisse du pouvoir d'achat des salaires. L'effet sur la compétitivité que vous invoquez, et qui est éventuel, n'aurait lieu que s'il y a une baisse du pouvoir d'achat des salaires.

Votre politique, dans la situation actuelle, consiste à faire en sorte que le pouvoir d'achat des salaires baisse. Autrement dit, si vous allez au bout de votre logique, vous allez, comme le suggérait le président de la commission des finances, geler les salaires.

Il n'y a pas de miracle en économie. S'il y a des gains de compétitivité éventuels, c'est parce que vous faites baisser le pouvoir d'achat des salaires, exactement comme le fait une dévaluation.

M. Christian Vanneste. N'importe quoi !

M. Pierre-Alain Muet. Non, c'est tout à fait cohérent, et je vous conseille d'y réfléchir !
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Quatrièmement, vous vous trompez de cible. Comme les allègements de cotisations sur les bas salaires, le principal secteur bénéficiaire de cette mesure n'est pas l'industrie. Ce sont les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre : services, grande distribution, bâtiment, dont les activités ne sont pas délocalisables.

... Avec 13 milliards d'allègements, vous arrosez le sable : seuls 3,3 milliards iront à l'industrie. Nous proposerons, par voie d'amendements, des aides aux PME industrielles et à la relocalisation, qui sont quatre fois moins coûteuses, et surtout, financées par les entreprises et non par les ménages. Car la plus grande absurdité de cette politique de TVA sociale, c'est de transférer aujourd'hui, dans la conjoncture actuelle, des impôts des entreprises aux ménages.

Cinquièmement, le problème de compétitivité français n'est pas un problème de coût du travail. Le coût horaire du travail est identique en France et en Allemagne, notre durée du travail est plus longue et notre productivité plus élevée. Mais nous accusons un retard important en matière de recherche et d'innovation. Vouloir concurrencer les pays à bas salaire, dont les coûts sont plus de dix fois inférieurs aux nôtres, par une mesure comme la TVA sociale est tout simplement absurde : cela revient à sacrifier la consommation pour des gains de compétitivité dérisoires.

...Le vrai secret de la compétitivité, c'est l'innovation et, comme en Allemagne, la spécialisation

dans les produits haut de gamme.

Sixièmement, cette mesure aggravera encore un peu plus l'injustice de notre fiscalité. Tout le monde sait que la TVA pèse trois fois plus sur les ménages modestes que sur les ménages qui ont des revenus élevés et qui en épargnent une partie importante. De plus, vous ferez payer une seconde fois aux retraités des cotisations qu'ils ont acquittées tout au long de leur vie active.

Enfin, septièmement, alléger l'impôt sur les entreprises pour augmenter massivement l'impôt sur les ménages est la plus sûre façon d'enfoncer notre pays dans la récession.

...En ce début d'année 2012, la France est en récession, nous dit l'INSEE dans sa note de conjoncture de décembre, parce que le pouvoir d'achat des ménages baisse. Y ajouter quelques points de hausse de TVA, comme le disait un ministre des finances en mai 2004, c'est casser la croissance.

...En mai 2004, le ministre de l'économie et des finances, Nicolas Sarkozy, était interrogé par la commission des finances du Sénat. C'est à peu près la seule fois qu'un ministre s'est exprimé sur la TVA sociale en s'appuyant sur les évaluations de ses services. Il est donc intéressant d'écouter ce que Nicolas Sarkozy a alors répondu à Jean Arthuis, président de cette commission et promoteur obstiné de cette TVA. Il disait qu'un point de TVA réduirait la croissance de 0,9 point...

M. Henri Emmanuelli. Oui, mais il a changé depuis !

M. Pierre-Alain Muet. ...et qu'en contrepartie, l'allègement de cotisations stimulerait la croissance de 0,4 point. Il expliquait que 0,9 point de croissance en moins et 0,4 point de croissance en plus, cela représentait une perte d'un demi-point de croissance. Donc, selon les explications de Nicolas Sarkozy, un point de TVA sociale, c'était un demi-point de croissance en moins. Il ajoutait : « Il est à craindre qu'une hausse de la TVA, malgré la diminution des charges, ne soit intégralement répercutée sur le prix de vente. »

...Huit ans plus tard, en proposant l'augmentation de 1,6 point de TVA, il affirmera : « Les Allemands ont augmenté la TVA de trois points, ils n'ont eu aucune augmentation des prix », alors même que la Cour des comptes rappelait que la Bundesbank évaluait à 2,6 % l'augmentation des prix due à cette hausse de trois points de la TVA.

...Je poserai une question à M. le ministre. Si un point de TVA sociale diminue la croissance d'un demi-point, de combien baissera la croissance avec 1,6 point ? Avec une croissance de 0,5 %, comme vous le prévoyez aujourd'hui, croyez-vous que nous aurons encore une croissance positive si vous ajoutez la TVA sociale ?

...Je vous poserai une question subsidiaire : en quoi ce qui était inopportun en 2004...quand le pouvoir d'achat augmentait encore, serait-il devenu pertinent en 2012 alors que le pouvoir d'achat baisse ?

Parmi tous les arguments en faveur de la TVA sociale, aucun ne tient la route. On retrouve sous d'autres plumes ceux que j'ai mentionnés. M. Alain Madelin a écrit un article, « Le crash-test de la "TVA sociale" », qu'il a publié sur internet. Je vous invite à le lire, cela vous amènera sans doute à réfléchir à ce sujet.

Je dirai un mot sur la taxation des transactions financières. Réalisant le vide sidéral de son bilan en matière de régulation financière, Nicolas Sarkozy a décidé d'instaurer une pseudo-taxe sur les transactions financières pour faire croire à nos concitoyens que le rétablissement d'une sorte d'impôt de bourse, impôt qu'il a supprimé en 2008, pouvait tenir lieu de taxation des transactions financières. Le groupe socialiste est évidemment favorable à une véritable taxation de toutes les

transactions financières. Il s'est toujours battu pour cette taxe. J'ai été moi-même rapporteur de la proposition de résolution européenne que nous avons élaborée avec le SPD et déposée le même jour dans notre assemblée et au Bundestag. Mais nous voulons une vraie taxation des transactions financières, pas un bricolage. Pour être efficace, la taxation doit, en effet, concerner l'ensemble des transactions, et notamment tous les produits dérivés, qui sont les plus nocifs et que la taxe a vocation à réduire fortement. S'engager seuls dans cette démarche conduit, comme le propose ce collectif budgétaire, à instaurer une taxe croupion qui est la meilleure façon de faire capoter le projet européen. Si la France se contente, en effet, de rétablir son impôt de bourse ou même de s'aligner sur une taxe plus importante : le droit de timbre – le *stamp duty* existe depuis trois siècles au Royaume-Uni et rapporte 4 milliards d'euros, donc bien plus que la taxe que vous proposez –, que diront nos collègues anglais ? Ils considéreront qu'il est inutile de parler de taxation des transactions financières, la France s'étant, alors, alignée sur le Royaume-Uni, pays le plus farouchement opposé à une véritable taxation des transactions financières.

...Cette initiative conduit à taxer principalement les transactions au comptant sur les actions, à savoir les instruments financiers les plus utiles au financement de l'économie et les mieux régulés, car échangés sur des marchés réglementés. Il s'agit également des transactions les moins spéculatives, de sorte que l'objectif essentiel de réduction des transactions spéculatives est totalement évacué.

Cette démarche, qui risque de faire capoter une solution européenne, passe à côté de tous les objectifs de la taxe sur les transactions financières : la lutte contre la spéculation, la régulation, le rendement budgétaire. Nous considérons que le sujet mérite mieux qu'une précipitation à des fins de politique intérieure.

En conclusion (« Ah ! » sur les bancs du groupe UMP)...

M. Henri Emmanuelli. Les députés de l'UMP pourraient rester corrects, monsieur le président !

M. Pierre-Alain Muet. Attendez, chers collègues de l'UMP, vous serez peut-être moins satisfaits de me voir arriver à ma conclusion quand vous l'aurez entendue !

En conclusion, les plans de rigueur à répétition, qui enfoncent un peu plus notre pays dans la récession, étaient justifiés au nom du maintien de ce qu'Alain Minc appelait un « trésor national », à savoir le triple A. L'explosion du chômage, de la dette et le creusement abyssal du déficit extérieur, auxquels s'ajoute, comme un point d'orgue, la perte du triple A, signent la faillite d'une politique économique marquée du triple sceau de l'injustice, de l'irresponsabilité et de l'incohérence. Ils signent la faillite d'un Président qui parlait de récompenser le travail et de rétablir le plein-emploi, mais qui n'a récompensé que la rente, laissé exploser le chômage et fait aujourd'hui payer aux plus modestes le coût d'une politique irresponsable de cadeaux fiscaux à crédit aux plus fortunés. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Faillite d'un Président qui a tout promis sur la scène internationale et européenne – la fin des paradis fiscaux, la régulation financière, les *eurobonds*, la taxation des transactions financières –, mais qui n'aura rien tenu et rien obtenu, tentant de faire oublier son bilan calamiteux par un traité européen qui ne règle rien et une taxe croupion sur les transactions financières. Un président qui se livre, à trois mois d'une élection, à une fuite en avant dans une accumulation de mesures aussi aberrantes qu'inefficaces !

Pour toutes ces raisons le groupe socialiste vous invite à voter cette motion de rejet préalable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)